

ÉDITORIAL

Reçus le 24 juin par Monsieur François Bayrou, Ministre de l'Éducation nationale, nous lui avons présenté l'association, ses finalités, ses actions et ses propositions. Nous lui avons fait part de notre inquiétude concernant la place insuffisante faite à l'informatique et aux technologies associées dans le système éducatif. Le Ministre, faisant référence au chapitre « La révolution technique » de son livre, nous a assuré qu'il était très sensible au développement des technologies modernes et nous a donné le sentiment qu'il avait la volonté d'agir dans ce domaine.

Courant août, une Direction de l'information et des technologies nouvelles était créée au ministère en remplacement de la Direction de l'information et de la communication. C'est pour nous, qui demandons depuis plusieurs années (cf. AG-1990) un "pilotage" au plus haut niveau, une satisfaction et un espoir de voir avancer notre dossier. Nous avons demandé à rencontrer son directeur, il nous recevra au moment où ce Bulletin sera sous presse. Nous y reviendrons donc dans le prochain Bulletin.

Lors de sa conférence de presse de rentrée, le Ministre a annoncé cinq dossiers prioritaires dont celui des technologies nouvelles comprenant notamment la création d'une chaîne de la connaissance et de la formation. Interrogé par l'un d'entre nous, il a précisé que l'informatique faisait également partie de ce dossier.

Par ailleurs, l'EPI a été reçue début juin par Monsieur le Recteur Lostis, Conseiller auprès de François Fillon, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche . Nous lui avons rappelé l'impérieuse nécessité d'une formation des enseignants à l'informatique et aux technologies associées, notamment dans le cadre des IUFM. Une note devait être adressée au ministre.

Sans céder à un optimisme excessif, il nous semble assister à une certaine évolution favorable. Le consensus s'établit progressivement pour ce qui concerne l'utilisation de l'informatique dans les disciplines générales et techniques. Des analyses, que nous avons été longtemps les

seuls à faire, se retrouvent maintenant sous des plumes diverses. Nous publions, dans la rubrique "Documents", des extraits du dossier de presse de rentrée, d'un document émanant du cabinet du Ministre, et du rapport 1993 de l'Inspection générale.

Malheureusement, sur la nécessité d'un enseignement des notions et concepts informatiques, les choses n'avancent guère du côté du ministère. L'option informatique est une des rares options à ne plus être offerte aux élèves des lycées, les ateliers de pratique des technologies de l'information et de la communication se mettent très difficilement en place.

Pourtant sur ce terrain nous nous sentons un peu moins seuls. Nous reproduisons en rubrique "Documents" la motion sur les technologies nouvelles adoptée au dernier Congrès national du SNES, et souhaitons que les autres syndicats s'expriment aussi clairement. Pour ce qui concerne les associations de parents, une rencontre avec son président J. Dufresne nous a convaincu que la FCPE souhaitait vivement une prise en compte de l'informatique par le système éducatif ; pour la PEEP, "l'informatique est une nécessité pour tous les élèves" (cf. "Informations générales").

Chacun jugera évidemment de la distance qui sépare les déclarations des réalités du terrain. Néanmoins, dans de nombreuses académies, les choses bougent, des collectivités territoriales financent des matériels, des pratiques originales se développent dans les classes comme en témoigne encore et toujours notre revue.

Nous restons convaincus de la nécessité d'un projet global, cohérent, développé dans la durée. La mise en oeuvre d'une nouvelle chaîne de la connaissance, en s'inscrivant dans un tel projet, pourrait contribuer à une meilleure intégration de l'informatique et des technologies modernes dans la formation des jeunes et des adultes.

Jacques LUCY, Président
 Jacques BAUDÉ, Secrétaire général
 Paris, le 1er octobre 1993